

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

1938.

Dossier concernant un tableau
attribué à Snyers, légué au
classe de l'Etat par M. Van
Boorebelle de Piémont.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Donné par M. Van Boorebelle le 17.9.30

4-2-35.

Amey

reconstitué après
photo copie

Catherine HEESTERBEEK
K.M.S.K. M.R.B.A.

1938
Tableau attribué à Snyers, légué au Musée par M. Van Boorebelle.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1938

1938

Bruxelles, 22 Janvier 1880

à ~~M^r C. M^r De l'Inst^o~~
à M^{me} Van Hooberck
de la mortel
90. Rue de la Roi

La Commission d'orne-
-menter et l'honneur de
recevoir pour de recevoir
ses remerciements pour
votre obligeance et
s'informe de legs fait
au musée de Bruxelles
par M^{re} Van Hooberck
de Picclement, ainsi que
pour les dons que vous
avez bien voulu donner
et s'accommode l'oeuvre de
la volonté exprimée par
ce généreux donateur
Veuill. agréer mes
vifs. de notre Com. d'inst^o
Sont.

Le Président

Le Secrétaire.
V. S.

L. L.

à M^r L.

Bre. Lav. 80

M^{re} Ministre de
l'Intérieur

Je vous prie d'autoriser
mon cabinet dans
v^{re} l. des l. de ce mois
Ch^z des Beaux Arts,
N^o 18869, nous devant
p^{re} possession du
tableau légué au Musée
de Bruxelles par M^{re}
Van Hoorbelle de Picemont.

Nous prions, M^{re} M^{re},
qu'on ne saurait donner
trop de publicité à des
actes de cette nature
et que le Moniteur
devrait mentionner
les donations faites
en faveur du Musée
de l'Etat

Ag^{re}.
Le Secrétaire
N^o 17
Le Président
L. J.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Nº 1938.

Brux. 9 Janvier 1880

M^{me} Van Hoobroeck
de la Motte
rue de la Loi 90.
à Bruxelles

Nous avons l'honneur
de vous informer que M^r le
Ministre de l'Intérieur
vient de nous autoriser à
accepter le tableau attribué
à Snyers, que feu Marinus
votre frère a bien voulu
léguer au Musée de Bruxelles.

La Commission d'acquisition
en a bien reconnu, M^{me},
ce qui fait à cet établisse-
ment par M^{re} Van Hoobroeck
de Piétemont & elle s'y
conformera au vu des
testaments en faisant pleu-
rer le caduc sur une inscrip-
tion rappelant l'acte
de libéralité fait au Musée.

Si rien ne s'y oppose
de votre part, nous prendrons
prochainement possession
de ce tableau.

Nous vous prions,
M^{me} d'agr. l'agr. de
v. cur. très dist.

Le Président
Le Secrétaire.
V. L.

La Commission des œuvres
royales de Peinture & de Sculpture
a l'honneur de vous adresser
Hooberach de la Motte, un tableau
attribué à Snyers, représentant une
intérieur de cuisine, légué par son
marier pour son Minime Van Hooberach
de Piteunne.

Bruxelles, le Janvier 1880
Le Secrétaire. Le Président.
V. L.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 18869

Bruxelles, le

Janvier 1880.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 26 Décembre
dernier, j'ai l'honneur de vous informer que
vous êtes autorisés à accepter le tableau attribué
à Inghen, représentant un intérieur de cuisine,
que feu M^{re} Van Hooebeke de Pierremont a
légué par testament au musée de Bruxelles.
Agréez, Messieurs l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Nolli-Jacquemyns

À la Commission Directrice des musées de peinture et
de sculpture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2938

Bruxelles, 26 Dec 1879

à Mr le Ministre des
Intérieurs

M^{me} Van Hoobrecht
de la Motte, demeurant à
Bruxelles, rue de la Loi,
n^o 90, nous a fait connaître
que son frère M^r Van Hoore-
belle De Piessens, mort
à Paris, a légué par
testament, au Musée des
Bruxelles, un tableau
attribué à Snyers, repré-
-sentant: un intérieur de
cuisine à la condition
que cet ouvrage figure
dans les galeries du Musée
ancien sous la mention
du nom du Donateur.

Ce tableau nous ayant
paru intéressant, nous
avons l'honneur de l'ap-
prouver, et de vouloir bien
nous en faire accepter.

La Donation faite aux
Clerics regents.

Ann. 11. 1790.

Le Secrétaire.

W. L.

Le Président
L. J.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1938

3

Brux. 16 Dec. 1879

M^{me} Van Hoobergh
De la Motte.

rue de la Loi. 90.

Comme suite à votre lettre
du 23 Nov. Dr. J. A. L. Hamme
de vous informer que lors
la prochaine réunion de la
Commission Directrice, M. H.
les membres délégués au
cet effet, feront part de
leur appréciation sur l'Etat
du tableau attribué au
Suzerain, que fera M^{re}
Van Hoobergh de T. remuant
à leur venue signer aux
M^{rs} de Breckelbe.

Je vous prie, M^{me},
de recevoir l'assurance de mes
sentiments très affectueux.
Le Secrétaire
V. K.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 1938.

1938

Monsieur !

Mon père, M^r Van Hoorebeke
de Pervincourt mort à Paris
le 16 Mars 1849 a laissé
par testament au Musée de
tableaux de Bruckelles un tableau
attribué au Peintre Ingers
à condition que l'on y ajoute
une cartouche portant que le
don vient de lui.

Le tableau qui depuis 80 ans
est dans ma famille, se trouve
chez moi rue de la Loi 90 où
il me serait bien agréable qu'il

qu'on le fasse examiner et me
faire savoir par écrit si le
Musi' de Bruxelles l'accepte
pour être placé à Bruxelles comme
le testateur le demande.

Donnez ici le bon jour, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments bien
distingués.

M^r Van Hooberck d. l. H.
rei Van Hooberck d. P. H.

Le Dimanche 23 Novembre 1849



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1938

Jabbeu De Snyers

Légué au Musée J. Bellin
par M^{re} Léonce Van Hoorbeke
J. Pincenout Décidé
à Paris le 16 Mars 1849